



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

conventions avec les praticiens

Question écrite n° 53082

## Texte de la question

M. Hervé Morin attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les mesures d'économies votées par la CNAM et avalisées par son prédécesseur comportant des baisses d'honoraires pour la plupart des professionnels de santé. Dénonçant le fondement même de cette mesure de sanction collective, qui, loin de résoudre les problèmes, risque d'entraîner une dégradation de la qualité des soins, il lui demande si l'arrivée d'un nouveau ministre aux affaires sociales peut laisser espérer un changement de politique dans ce domaine.

## Données clés

**Auteur :** [M. Hervé Morin](#)

**Circonscription :** Eure (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 53082

**Rubrique :** Assurance maladie maternité : généralités

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 octobre 2000, page 6191